

ESPIRITO SANTO Control S.A.

en faillite

Communiqué du curateur

Numéro 1 : Politique de communication de renseignements individuels

Le curateur utilisera le présent site pour communiquer sur l'évolution de sa mission.

Cette communication comprendra les informations permettant aux créanciers d'établir leurs déclarations de créances.

Le curateur ne pourra pas répondre aux demandes de renseignements individuels. Le cas échéant, il publiera, sur ce site, des réponses standards aux questions fréquemment posées.

Luxembourg, le 7 novembre 2014

Le curateur

Alain RUKAVINA